

Année scolaire 2017-2018

N.A.P Elémentaires 2 alpes

Activités facultatives pour les enfants
et gratuites pour les familles

Les temps N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires) :

Sont des temps d'activités périscolaires proposées par la collectivité
communes de l'Oisans) après le temps scolaire.

éducatifs autour de la culture, du sport et des arts plastiques sont proposés aux enfants.

Les N.A.P sont facultatifs pour les élèves d'élémentaire, ils ont lieu :

LES MARDIS ET VENDREDIS DE 15h 00 à 16 h30

(communauté de
Des parcours

Organisation



CP au CM 2

N.A.P : Mardis et Vendredis de 15h00 à 16h30

- ♦ Je peux récupérer mon enfant à 15h00 après le temps scolaire afin d'alléger sa journée en collectivité
- ♦ Je peux inscrire mon enfant aux N.A.P de 15h00 à 16h30 → Ateliers N.A.P au choix

Pour inscrire mon enfant aux N.A.P

**1- Prendre contact avec la direction de
l'ALSH des 2 Alpes**

**2- Faire l'inscription administrative de mon
enfant auprès de l'ALSH des 2 Alpes**

**3- Remplir une fiche d'inscription N.A.P
auprès de l'ALSH des 2 Alpes ou via
le portail famille de la collectivité**



**Contact : ALSH Le Bonhomme de Neige
19 Rue des Sagnes
Tel : 04 76 79 85 40
Mail : alsh2a@ccoisans.fr**